

## CAHIER DES CHARGES : RONDINS FEUILLUS TENDRES

### 1. ESSENCES

Hêtre, tremble, bouleau, peuplier, eucalyptus, platane, saule, tilleul, merisier,... autres essence de bois tendre et à faible taux de tanin.

### 2. DIMENSIONS

**2.1. Longueur :** 1,80 m à 2,80 m  
(Chaque livraison doit être homogène en Longueur de rondins)

**2.2. Diamètre :** mini : 7 cm minimum sous écorce  
maxi : 55 cm maximum gros bout sous écorce

### 3. QUALITE

**3.1.** Saine, loyale et marchande, à l'exclusion de bois altérés, échauffés et pourris. Les bois incendiés sont admis, mais ils doivent faire l'objet d'une convention particulière.

**3.2.** Corps étrangers (branchages, souches, pierres, graviers, sable, verre, objets métalliques de toutes sortes, etc...) : exclus.

**3.3.** Faiblement noueux et rectilignes (Flèche maxi 20 cm)

### 4. TRANSPORTS

**4.1** Livraisons sur camion plateau - ridelles exclues.

**4.2** Le balayage des camions est interdit sur la zone de déchargement et doit s'effectuer dans l'emplacement prévu à cet effet.

### 5. CONTESTATIONS

En cas de non-conformité à ce cahier des charges, EGGER se réserve le droit :

- de refuser la livraison ;
- de faire exécuter un tri du chargement à la charge du sous-contractant (1);
- d'appliquer un abattement proportionnel sur le poids du chargement ;
- d'imputer à la charge du sous-contractant (1) les dégâts éventuels occasionnés à notre matériel par des corps étrangers.

## **6. MODALITES DE RECEPTION**

### **Les chauffeurs sont tenus de :**

- présenter à l'opérateur de pesée un ticket « Autorisation de livraison » correspondant au produit et en date de validité à la date de livraison vérifiée auprès du transporteur
- d'indiquer la nature spécifique du produit livré
- le nom et l'adresse du fournisseur
- le lieu de chargement Initial
- de signer les documents de prise de connaissance du protocole sécurité
- de respecter les consignes de circulation à l'intérieur de l'usine
- d'être équipés d'un gilet et de chaussures de sécurité
- de ne pas fumer dans l'enceinte du site
- de débâcher le chargement avant de se présenter au poste de contrôle
- de ne procéder au déchargement qu'après autorisation du Contrôleur bois

Les chargements sont pesés en 2 opérations: en charge et à vide.

### **Horaires de livraisons :**

Du lundi au Jeudi : de 5 H 00 à 18 H 30  
Le Vendredi : de 5 H 00 à 17 H 30